

***Langue Arabe / Langue Française dans
l'imaginaire collectif Algérien: cohabitation ou
conflit ? Analyse des discours
représentationnels d'un groupe d'adolescents
algériens.***

Nadia GRINE

Université d'Alger

Toute cette réflexion est structurée autour d'une hypothèse centrale, empruntée à L.J.CALVET et stipulant qu'il existerait un rapport de causalité entre les représentations des langues et l'aboutissement ou l'échec d'une politique linguistique. Ce dernier, spécialiste des politiques linguistiques, notamment dans les ex- colonies françaises (ou même autres) s'est penché sur le phénomène de la glottophagie et ses implications quant à l'échec ou la réussite des politiques linguistiques de type nationaliste, c.-à-d. visant à réinstaurer les langues nationales (ou l'une d'entre elles) comme langues officielles.

Ayant observé un échec quasi général de ces politiques linguistiques, et une forte résistance du français, langue du colonisateur, ce dernier a déduit que la glottophagie, processus inhérent à toute domination coloniale, continue à survivre sous d'autres formes après plus de trente années d'indépendance et qu'elle serait à l'origine de l'échec des politiques linguistiques nationalistes.

Par glottophagie, CALVET entend rapport de supériorité d'une langue sur une autre, imposé par un groupe dominant, dans le cas qui nous intéresse, par la puissance coloniale, et visant à faire admettre aux peuples dominés que leurs langues, arriérées, irrationnelles, sauvages sont inférieures, par rapport à la langue du colonisateur jugée plus claire, plus logique, plus évoluée, raison valable pour que cette dernière monopolise tous les domaines du formel (administration, économie, école). La glottophagie vise à discréditer la langue autochtone, à la stigmatiser, à la vider de toutes les fonctions dignes d'une vraie langue. Selon L.J. CALVET, ce processus qui remonte à l'époque coloniale a été intériorisé par les peuples dominés et intégré dans leur imaginaire. Plus que cela, ce même rapport français / langue autochtone survit à nos jours malgré les politiques linguistiques nationalistes. Or, «l'intériorisation de la supériorité ou de l'infériorité linguistique est, in vivo, le support nécessaire à l'instauration in vitro de ces mêmes rapports de domination ».

Abordons le cas de notre pays. Dès son installation, la puissance coloniale a procédé à une réduction statutaire de la langue arabe, considérée comme le seul concurrent sérieux de la langue française, car seule « langue de culture » à l'époque (langue de culture est ici entendu au sens grand guillaumien du terme: statut de langue écrite, grande tradition culturelle, langue d'enseignement, d'administration et de religion), en la présentant comme « la langue du Coran » avant tout et du fait comme incapable de véhiculer les valeurs de la vie moderne. Après l'indépendance, l'Algérie a tenté

d'inverser ce rapport de force en faisant de la langue arabe la langue nationale et officielle du pays (et du fait la langue supérieure) et du français une langue secondaire, étrangère, voire celle de « l'ennemi » (et du faite la langue inférieure)

Or, une telle politique (l'arabisation: arabe langue supérieure) ne peut réussir que si le même rapport de domination est intériorisé in vivo (au niveau de l'imaginaire collectif). Il est donc possible d'attribuer l'échec de l'arabisation, et la résistance du français, à l'intériorisation, in vivo, du rapport inverse (français dominant) celui même instauré par l'idéologie coloniale et qui continue d'habiter l'imaginaire collectif algérien. C'est donc cette hypothèse fort séduisante que nous avons tenté de vérifier dans le cadre de notre magister, recherche dont nous exposerons ici certains résultats.

Il faut dire avant de traiter la question des représentations que l'hypothèse de CALVET est loin de constituer l'unique explication de l'échec de notre politique linguistique. Une analyse de notre politique linguistique nous a permis de toucher du doigt certaines de ses failles dont nous ne comptons pas faire l'exposé ici. Nous citerons juste le problème de l'élaboration du corpus de la langue arabe. En effet, la langue arabe ayant accusé un gros retard à cause de plus d'un siècle de colonisation et d'obscurantisme, période durant laquelle la langue arabe a cessé d'évoluer au rythme de l'évolution du savoir dans le monde, sa réinstauration en tant que langue nationale officielle impliquait un travail de mise à jour du corpus. Mais le problème réside dans le fait que ce travail ait été fait dans la précipitation, et

qu'au lieu de redynamiser la langue arabe de l'intérieur, on a choisi pour la mettre à jour le chemin le plus simple mais le plus inadéquat (quand c'est utilisé à l'excès), celui des emprunts intégrés phonétiquement et morphologiquement. Ceci a fait de l'arabe classique un véritable calque de la langue française et une langue qui abonde en emprunts tels que « raskala » pour recyclage, « bourgeoisie » pour bourgeoisie, « biroqratia » pour bureaucratie, « tabou » pour tabou, « plato » pour plateau, ce qui donne l'impression que pour comprendre l'arabe il faut maîtriser le français. Voilà donc, un des points faibles de la politique d'arabisation, pour ne citer que celui-là.

Il serait donc erroné d'expliquer l'échec de cette politique linguistique par la seule intériorisation d'un rapport entre les deux langues qui serait l'inverse de celui que l'Etat vise à instaurer *in vitro*. Néanmoins, il ne faut pas exclure les représentations qui peuvent avoir un rôle capital à jouer dans ce sens.

Faisons un petit retour en arrière et interrogeons-nous sur les raisons du choix de l'hypothèse Calvet. En réalité, ce choix a été guidé par le contenu des textes formant notre corpus. Nous avons été frappée par l'immense intérêt que nos informateurs portent à la langue française, malgré le fait qu'ils soient le pur produit de l'école fondamentale arabisante et sensée véhiculer un certain discours sur les langues, une certaine idéologie linguistique (valoriser la langue arabe, langue nationale et officielle, inculquer aux apprenants l'amour et le respect de cette langue, faire d'elle une dimension saillante de leur identité, et par ailleurs présenter la langue française comme la langue du colonisateur,

comme une langue étrangère présentant une menace pour l'identité nationale). La lecture de ces textes a révélé une survalorisation de la langue française ainsi qu'un véritable engouement pour elle. De plus nous avons observé, chez nos informateurs, une véritable résistance du français au niveau de la pratique linguistique quotidienne et au niveau de l'écriture et de la lecture.

Nous avons conclu à un échec de l'école, appareil idéologique par excellence, dans son rôle, de transmetteur de l'idéologie étatique, hypothèse qui rejoint celle de L. J. CALVET, et dont nous avons tenté de vérifier la validité à travers un travail de fond sur le discours de nos informateurs.

Pour ce faire, nous avons appliqué à nos corpus la méthode de l'analyse de discours à entrée lexicale inspirée de l'A.D.E.L. de MARCELLESI, ainsi que des méthodes de l'école de Saint Cloud et notamment celle de TOURNIER. Cette méthode consiste à isoler une unité lexicale, (dans notre cas s'était «le français» ou la «langue française») et à analyser son comportement dans le texte, c.-à-d. l'analyser par rapport à d'autres unités de sens qui forment son entourage dans les différentes phrases du texte (dans notre cas c'était des unités telles que: la langue arabe, ou tamazight, la colonisation, l'apprentissage, l'usage., unités que nous avons regroupées dans des thèmes plus généraux) .

A MARCELLESI nous avons emprunté le concept de locuteur collectif et ce pour les besoins de l'analyse. Nous avons donc considéré que l'ensemble des textes forment un seul Texte, celui produit par le Locuteur collectif. Ceci nous a semblé possible dans la mesure où il existe une certaine homogénéité au sein du groupe,

homogénéité s'expliquant par l'appartenance de nos informateurs à une même catégorie socio-économique (classe moyenne), socio- professionnelle (enfants de cadres de la Sonelgaz) et à un même lieu de résidence (la cité Sonelgaz, où nos informateurs sont nés, ont grandi, où ils passent la plupart de leur temps libre, entre eux). Les pères, outre le fait d'être voisins sont collègues. Les enfants fréquentent à peu près les mêmes écoles(celles du voisinage), ont fréquenté la même crèche (celle de la Sonelgaz) et se soignent dans le même centre de santé(celui de la Sonelgaz). Leur cité est un lieu fermé situé à l'écart des quartiers avoisinants. C'est dire à quel point l'environnement de nos informateurs est favorable à la naissance d'habitudes communes, à des représentations communes du monde.

Résultats de l'analyse

Comme nous l'avons dit plus haut, nos informateurs valorisent la langue française. Cette valorisation est liée dans leur imaginaire à :

1. La langue elle-même : Cette langue est perçue comme une langue d'une « grande richesse lexicale et sémantique », comme une langue qui se distingue par son « expressivité », sa « beauté », ses « nuances », son « originalité », et sa « facilité ». De plus elle est perçue comme une langue à statut important: langue internationale.

2. L'aspect pragmatique de cette langue : En effet, la langue française apparaît à travers nos corpus comme une langue avantageuse et ce :

A. Sur un plan national : Cette langue ayant contribué autrefois à l'indépendance du pays (pour nos informateurs la récupération de cette langue par un certain nombre d'individus « intelligents » à permis de faire connaître la cause algérienne à la communauté internationale, de combattre l'ennemi en tant qu'égal, de le combattre avec sa propre arme...), contribue aujourd'hui à son développement.

B. Sur un plan individuel Cette langue permet de s'ouvrir sur les autres cultures, d'accéder aux nouvelles technologies, elle permet de bénéficier d'une bonne instruction et d'accéder au monde du travail tout en étant bien armé pour l'affronter. La langue française est perçue par nos informateurs comme une langue qui permet la réussite socio- professionnelle. Elle permet l'accès à des postes importants, à des postes de responsabilité. Cette langue permet de faire des études importantes (par importantes nos informateurs entendent: médecine, pharmacie, informatique, sciences exactes, technologie...les différents ingéniorats). Ces domaines étant francisés (encore aujourd'hui), nos informateurs ayant conscience de cela, ils estiment que la maîtrise du français est plus qu'indispensable pour avoir des diplômes importants qui leur permettraient par la suite d'exercer des métiers valorisants. Cette langue permet d'accéder à une documentation non- disponible en langue arabe et de ce fait d'être à jour par rapport au développement dans le monde.

Nous pouvons voir ici une vision pragmatique et réaliste des choses. La maîtrise de la langue française est perçue comme « nécessaire », pour assurer l'avenir de l'individu et du pays. Et c'est sur ce plan que nous pouvons dire que nos informateurs échappent à l'idéologie étatique inculquée à travers l'école et développant un tout autre discours sur les langues.

D'un autre côté, nos informateurs semblent reproduire l'idéologie linguistique scolaire à travers la mise en rapport systématique de deux entités sémantiques : la langue française et la colonisation. Nous avons en effet enregistré une forte référence au contexte historique de l'introduction de la langue française en Algérie. La colonisation est évoquée de façon systématique, quoique à des degrés divers d'un corpus à l'autre. La contextualisation apparaît comme un élément incontournable dans un discours traitant de la langue française en Algérie. «C'est la colonisation qui a enfanté la langue française en Algérie » et on ne peut parler de la seconde sans évoquer la première. C'est justement sur ce plan que nous pouvons mesurer l'impact du discours scolaire sur la structuration de l'imaginaire de ces adolescents. Le cours d'histoire est bien assimilé, la page historique n'est pas tournée. La langue française reste après tout la langue de l'ex - colonisateur. Et même si cette langue est adoptée avec bonheur par nos informateurs pour les raisons évoquées plus haut, même si sa présence en Algérie est perçue positivement (c'est une richesse, un plus), elle semble susciter en eux certaines inquiétudes quant à l'avenir de notre culture et de notre langue nationale et officielle : «l'arabe ».

Cette langue dont il n'était pas question de parler, le sujet étant «la langue française en Algérie», intervient dans à peu près tous les corpus, généralement au niveau de la dernière phrase, ou en tout cas en fin de discours, après une longue apologie de la langue française, comme un petit rappel à l'ordre, comme pour modérer sa position par rapport à la langue française : «mais il ne faut pas oublier notre langue nationale qui est l'arabe». S'agit-il d'une culpabilité linguistique? Il nous semble que oui. Cette culpabilité se manifeste à travers un certain devoir d'aimer la langue arabe, langue «nationale», «officielle», «maternelle», ne faisant pas le poids devant une langue autrement plus avantageuse sur le plan social et individuel.

Ainsi, nous pouvons dire en guise de conclusion, que la langue arabe est largement dominée dans l'imaginaire de nos informateurs. C'est justement ce qui fonctionne selon CALVET comme un obstacle devant la réussite de l'arabisation.

Nous rappelons que si les représentations ont un rôle à jouer quant à l'aboutissement ou l'échec d'une politique linguistique, elles ne représentent qu'un élément d'un ensemble complexe et difficilement identifiable qui serait à même de nous fournir des réponses exactes sur la fiabilité, le réalisme, le bien fondé d'une politique linguistique. Ceci dit, nous estimons qu'il est grand temps d'accorder aux représentations des langues un intérêt tout particulier, car il ne suffit pas d'agir sur le réel, mais il est important d'agir aussi sur les

représentations du réel qui semblent résister et vivre au-delà du changement du réel.

Nous faisons remarquer que notre étude est une étude micro-sociolinguistique (menée sur un nombre réduit d'informateurs que nous avons caractérisés plus haut) et que ses résultats ne sont en aucun cas généralisables à l'ensemble des citoyens algériens.